

Histoire de saint Louis

Jean de Joinville



Les Editions Blanche de Peuterey

Histoire de saint Louis

Par Jean de Joinville

Présentation

Nous vous proposons cette « Histoire de saint Louis », par Jean de Joinville, à partir de la traduction de M. de Wailly, publiée en 1865. Nous avons gardé le français du traducteur, un peu différent du nôtre, mais bien plus lisible que celui de M. de Joinville.

Nous n'avons gardé que les notes de bas de page qui nous semblaient utiles, et nous en avons ajouté quelques-unes.

© Les Editions Blanche de Peuterey pour la version numérique. Visitez notre site internet www.peuterey-editions.com et abonnez-vous à notre newsletter pour être informé des nouveautés.

Illustration de couverture : *Saint Louis reçoit à Ptolémaïs les envoyes du Vieux de la montagne. 1251.* Par Georges Rouget (voir chapitre 89)

ISBN : 978-2-36878-063-3

Introduction

1. Dédicace et division de l'ouvrage

À son bon Seigneur Louis, fils du roi de France, par la grâce de Dieu roi de Navarre, comte palatin de Champagne et de Brie¹, Jean, sire de Joinville, son sénéchal de Champagne, salut, amour, honneur, et service tout disposé.

Cher sire, je vous fais savoir que Madame la reine votre mère, qui m'aimait beaucoup (à qui Dieu fasse bonne merci !), me pria aussi instamment qu'elle put que je lui fisse faire un livre² des saintes paroles et des bons faits de notre roi saint Louis ; je lui en fis la promesse, et avec l'aide de Dieu le livre est achevé, en deux parties.

La première partie raconte comment saint Louis se gouverna toute sa vie selon Dieu et selon l'Église, et au profit de son royaume.

La seconde partie du livre parle de ses grandes prouesses et de ses grands faits d'armes.

Sire, parce qu'il est écrit : « Fais premièrement ce qui appartient à Dieu, et il dirigera toutes tes autres besognes, » j'ai fait écrire ce qui appartient aux trois choses dessus dites, c'est à savoir ce qui appartient au profit des âmes et des corps, et ce qui appartient au gouvernement du peuple.

Pour ces autres choses, je les ai fait écrire aussi à l'honneur de ce vrai saint, parce que par ces choses dessus dites on pourra voir clairement que jamais laïque de notre temps ne vécut si saintement pendant tout son temps, depuis le commencement de son règne jusques à la fin de sa vie. À la fin de sa vie, je n'y fus pas ; mais le comte Pierre d'Alençon, son fils, y fut, lui qui m'aima beaucoup et qui me raconta la belle fin qu'il fit et que vous trouverez écrite à la fin de ce livre. Et sur cela, il me semble qu'on ne fit pas assez pour lui quand on ne le mit pas au nombre des martyrs pour les grandes peines qu'il souffrit au pèlerinage de la croix par l'espace de six ans que je fus en sa compagnie, et parce que surtout il imita notre-seigneur au fait de la croix. Car si Dieu mourut en croix, aussi fit-il ; car il était croisé quand il fut à Tunis.

Le second livre parlera de ses grandes prouesses et de ses grandes hardiesses, qui sont telles que je lui vis quatre fois mettre son corps en aventure de mort, comme vous l'entendrez ci-après, pour épargner le dommage de son peuple.

2. Exemples du dévouement de saint Louis.

Le premier fait où il mit son corps en aventure de mort, ce fut à notre arrivée devant Damiette, là où tout son conseil fut d'avis, ainsi que je l'entendis, qu'il demeurât dans son vaisseau, jusqu'à ce qu'il vît ce que ferait sa chevalerie, qui allait à terre. La raison pourquoi on lui conseilla ces choses était que s'il débarquait avec eux, et que ses gens fussent occis et lui avec, l'affaire serait perdue ; tandis que s'il demeurait dans son vaisseau, de sa personne il pourrait tenter de nouveau de conquérir la terre d'Égypte. Il ne voulut en croire personne, mais sauta dans la mer tout armé, l'écu au col, la lance³ au poing, et fut des premiers à terre.

La seconde fois qu'il mit son corps en aventure de mort, ce fut qu'à son départ de Mansourah pour venir à Damiette, son conseil fut d'avis, ainsi qu'on me le donna à entendre, qu'il s'en vînt à Damiette en galère. Et ce conseil lui fut donné ainsi qu'on le dit, pour que s'il arrivait malheur à ses gens, de sa personne il les pût délivrer de captivité. Et spécialement ce conseil lui fut donné pour le mauvais état de son corps, où il était par plusieurs maladies qui étaient telles : car il avait une fièvre double tierce, une dysenterie très forte, et la maladie de l'armée, dans la bouche et aux jambes. Il ne voulut jamais en croire personne ; mais il dit qu'il ne laisserait pas son peuple, et qu'il ferait la même fin qu'eux. Il lui advint ainsi qu'avec la dysenterie qu'il avait, il lui fallut le soir couper le fond de ses chausses, et que par la force de la maladie de l'armée il se pâma le soir par plusieurs fois, ainsi que vous l'entendrez ci-après.

La troisième fois qu'il mit son corps en aventure de mort, ce fut quand il demeura quatre ans en Terre sainte après que ses frères en furent revenus. Nous fûmes alors en grande aventure de mort ; car quand le roi fut établi en Acre, pour un homme d'armes qu'il avait en sa compagnie, ceux d'Acre⁴ en avaient bien trente, quand la ville fut occupée par nous. Je ne sais pas d'autre raison pourquoi les Turcs ne nous vinrent pas prendre dans la ville, sinon l'amour que Dieu avait pour le roi, qui mettait la peur au cœur de nos ennemis pour qu'ils n'osassent nous venir courir sus. Sur ce il est écrit : « Si tu crains Dieu, tout ce qui te verra te craindra. » Ce séjour, il le fit tout à fait malgré son conseil, ainsi que vous l'entendrez ci-après. Il mit son corps en aventure pour garantir le peuple de la Terre sainte, qui eût été perdu dès lors s'il ne fût alors resté.

Le quatrième fait où il mit son corps en aventure de mort ce fut quand nous revînmes d'outre mer et vînmes devant l'île de Chypre, là où notre vaisseau heurta si malheureusement que le fond où il heurta emporta trois toises de la quille sur laquelle notre vaisseau était construit. Après cela, le roi envoya quérir quatorze maîtres nautonniers, tant de ce vaisseau que d'autres qui étaient en sa compagnie, pour lui conseiller ce qu'il ferait. Tous furent d'avis, ainsi que vous l'entendrez ci-après, qu'il entrât dans un autre vaisseau ; car ils ne voyaient pas comment le vaisseau pourrait supporter le choc des vagues, parce que les clous avec quoi les planches du vaisseau étaient attachées étaient tous disloqués. Et ils montrèrent au roi un exemple du péril de ce vaisseau, parce que, dans la traversée que nous fîmes en allant outre-mer, un vaisseau en semblable cas avait péri ; et je vis chez le comte de Joigny la femme et l'enfant qui seuls échappèrent de ce vaisseau. À cela le roi répondit : « Seigneurs, je vois que si je descends de ce vaisseau, on n'en voudra plus ; et je vois qu'il y a céans huit cents personnes et plus ; et parce que chacun aime autant sa vie que j'aime la mienne, nul n'oserait demeurer dans ce vaisseau, mais ils demeureraient en Chypre. C'est pourquoi, s'il plaît à Dieu, je ne mettrai pas autant de gens qu'il y en a céans en péril de mort, mais je demeurerai céans pour sauver mon peuple. » Et Dieu, sur qui il comptait, nous sauva, dans les périls de la mer, pendant dix semaines, et nous vînmes à bon port ainsi que vous l'entendrez ci-après. Or il advint qu'Olivier de Termes, qui s'était bien et vigoureusement comporté outre-mer, laissa le roi et demeura en Chypre ; nous ne le revîmes qu'au bout d'un an et demi. C'est ainsi que le roi détourna le dommage de huit cents personnes qui étaient sur le vaisseau.

Dans la dernière partie de ce livre nous parlerons de sa fin, comment il trépassa saintement.

Or je vous dis, monseigneur le roi de Navarre, que je promis à Madame la reine votre mère (à qui Dieu fasse bonne merci !) que je ferais ce livre ; et pour m'acquitter de ma promesse je l'ai fait. Et parce que je ne vois nul qui doive aussi bien l'avoir que vous, qui êtes son héritier, je vous l'envoie, pour que vous et vos frères, et les autres qui l'entendront, y puissent prendre bon exemple, et mettre les exemples en œuvre, pour que Dieu leur en sache gré.

Premier livre

3. Commencement du premier livre. Principales vertus de saint Louis.

Au nom de Dieu le tout-puissant, je, Jean, sire de Joinville, sénéchal de Champagne, fais écrire la vie de notre saint Louis, ce que je vis et ouïs par l'espace de six ans que je fus en sa compagnie au pèlerinage d'outre mer, et depuis que nous revînmes. Et avant que je vous conte ses grands faits et ses prouesses, je vous conterai ce que je vis et ouïs de ses saintes paroles et de ses bons enseignements, afin qu'on les trouve l'un après l'autre pour édifier ceux qui les entendront.

Ce saint homme aima Dieu de tout son cœur et en imita les œuvres ; et il y parut en ce que, de même que Dieu mourut pour l'amour qu'il avait de son peuple, lui aussi mit son corps en aventure plusieurs fois pour l'amour qu'il avait de son peuple ; et il s'en fût bien dispensé s'il eût voulu, ainsi que vous l'entendrez ci-après. L'amour qu'il avait de son peuple parut à ce qu'il dit à son fils aîné dans une très grande maladie qu'il eut à Fontainebleau : « Beau fils, dit-il, je te prie que tu te fasses aimer du peuple de ton royaume ; car vraiment j'aimerais mieux qu'un Écossais vînt d'Écosse et gouvernât le peuple bien et loyalement, que si tu gouvernais mal au vu de tous. » Le saint homme aima tant la vérité que même avec les Sarrasins il ne voulut pas mentir sur ce qu'il leur avait promis, ainsi que vous l'entendrez ci-après.

De la bouche il fut si sobre que jamais de ma vie je ne l'ouïs parler d'aucuns mets, comme maints riches hommes le font ; mais il mangeait bonnement ce que ses cuisiniers servaient devant lui. Il fut modéré dans ses paroles ; car jamais de ma vie je ne l'ouïs médire de personne, ni jamais ne l'ouïs nommer le diable, lequel nom est bien répandu par le royaume, ce qui, je crois, ne plaît pas à Dieu.

Il trempait son vin avec mesure, selon qu'il voyait que le vin le pouvait supporter. Il me demanda en Chypre pourquoi je ne mettais pas d'eau dans mon vin ; et je lui dis que la cause en était aux médecins qui me disaient que j'avais une grosse tête et un froid estomac, et que pour cela je ne pouvais m'enivrer. Et il me dit qu'ils me trompaient ; car si je n'apprenais en ma jeunesse à tremper mon vin, et que je voulusse le faire en ma vieillesse, les gouttes et les maladies d'estomac me prendraient, si bien que jamais je n'aurais de santé ; et si je buvais le vin tout pur en ma vieillesse, je m'enivrerais tous les soirs ; et c'était trop laide chose à un vaillant homme de s'enivrer.

Il me demanda si je voulais être honoré en ce siècle et avoir le paradis à la mort ; et je lui dis, oui. Et il me dit : « Gardez-vous donc de faire ou dire à votre escient, nulle chose dont, si tout le monde la savait, vous ne puissiez faire l'aveu et dire : j'ai fait ceci, j'ai dit cela. »

Il me dit que je me gardasse de démentir ni de dédire aucune personne de ce qu'elle dirait devant moi, pourvu qu'il n'y eût pour moi ni péché ni dommage à me taire, parce que des dures paroles naissent les mêlées dont mille hommes sont morts.

Il disait que l'on devait vêtir et armer son corps de telle manière que les prud'hommes de ce siècle ne dissent pas qu'on en fit trop, ni que les jeunes gens ne dissent qu'on en fit trop peu. Et cette chose me fut remise en mémoire par le père du roi qui existe maintenant⁵, à propos des cottes d'armes brodées qu'on fait aujourd'hui ; et je lui disais que jamais dans le voyage d'outre mer où je fus, je ne vis cottes brodées ni celles du roi ni celles des autres. Et il me dit qu'il avait tels atours brodés à ses armes qui lui avaient coûté huit cents livres parisis. Et je lui dis qu'il les eût mieux employées s'il les eût données pour l'amour de Dieu et qu'il eût fait ses atours en bon taffetas⁶ garni de ses armoiries, comme son père faisait.

4. Horreur de saint Louis pour le péché ; son amour pour les pauvres.

Il m'appela une fois et me dit : « Vous êtes un homme de sens si subtil que je n'ose vous parler de chose qui touche à Dieu ; et j'ai appelé les moines qui sont ici parce que je vous veux faire une demande. » La demande fut telle : « Sénéchal, fit-il, qu'est-ce que Dieu ? » Et je lui dis : « Sire, c'est si bonne chose que meilleure ne peut être. » — « Vraiment, fit-il, c'est bien répondu ; car la réponse que vous avez faite est écrite en ce livre que je tiens à ma main. Or je vous demande, fit-il, ce que vous aimeriez mieux ou d'être lépreux ou d'avoir fait un péché mortel ? » Et moi, qui jamais ne lui mentis, je lui répondis que j'aimerais mieux en avoir fait trente que d'être lépreux. Quand les moines furent partis il m'appela tout seul, me fit asseoir à ses pieds et me dit : « Comment me dites-vous hier cela ? » Et je lui dis, que je le disais encore. Et il me dit : « Vous parlatés en étourdi et en fou ; car il n'y a pas de lèpre aussi laide que d'être en péché mortel, parce que l'âme qui est en péché mortel est semblable au diable ; c'est pourquoi il ne peut y avoir de lèpre si laide. Et il est bien vrai que quand l'homme meurt il est guéri de la lèpre du corps ; mais quand l'homme qui a fait le péché mortel meurt, il ne sait pas ni n'est certain qu'il ait eu tel repentir que Dieu lui ait pardonné. C'est pourquoi il doit avoir grand'peur que cette lèpre ne lui dure tant que Dieu sera en paradis. Aussi je vous prie, fit-il, autant que je puis, d'habituer votre cœur pour l'amour de Dieu et de moi, à mieux aimer que tout mal advint à votre corps par la lèpre et toute autre maladie, que si le péché mortel venait dans votre âme. »

Il me demanda si je lavais les pieds aux pauvres le jour du jeudi saint. « Sire, dis-je, quel malheur ! Les pieds de ces vilains je ne les laverai pas. » — « Vraiment, fit-il, ce fut mal dit ; car vous ne devez pas avoir en dédain ce que Dieu fit pour notre enseignement. Je vous prie donc, pour l'amour de Dieu d'abord, et pour l'amour de moi, que vous vous accoutumiez à les laver. »